



Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

**Chères citoyennes
Chers citoyens,**

En ma qualité de maire de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan et conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport concernant la situation financière de notre municipalité.

Je traiterai dans ce rapport des points suivants :

- États financiers de l'année 2014
- Rapport de l'auditeur externe sur les derniers états financiers
- Programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017
- Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours
- Traitement des élus municipaux
- Contrats municipaux
- Orientations du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations

États financiers 2014

Au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2014, la Municipalité a comptabilisé des revenus de l'ordre de 7 755 075 \$ contre des dépenses et affectations de 6 058 619 \$, laissant un surplus de l'exercice de l'ordre de 1 696 456 \$.

Ce surplus est attribuable à la vente de terrains dans le parc industriel. Ces sommes ont été affectées au fonds industriel afin de pourvoir aux dépenses d'immobilisations de ce secteur.

Le dernier rapport de l'auditeur externe

La firme comptable Labelle Racicot Inc., auditeur externe, a confirmé dans son rapport que l'état consolidé de la situation financière, les états consolidés des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie, représentent pour l'exercice clos à cette date, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Année 2015

Pour couvrir l'ensemble des dépenses d'opération de la Municipalité, incluant la quote-part de la MRC de Montcalm, le budget a été adopté à 6 582 529 \$.

Également, le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 contient quarante-quatre (44) projets dont les coûts sont estimés à 12 548 882 \$. Ces projets concernent

divers services municipaux et permettent une planification temporelle des différents investissements à venir.

Volet - administratif

L'année 2015 a permis la continuité de plusieurs dossiers administratifs. Parmi ceux-ci, mentionnons les démarches de modification du schéma d'aménagement de la MRC Montcalm à laquelle les maires respectifs contribuent activement.

Également, la passation des pouvoirs de la direction générale a été réalisée en cours d'année.

Volet - réseau routier

Parmi les divers projets réalisés en 2015 notons plusieurs améliorations au réseau routier. En effet, la Municipalité a procédé à la réfection d'une partie du rang du Ruisseau-des-Anges Sud, à la reconstruction de la rue Claude-Édouard Héту, incluant l'ajout d'une piste cyclable ainsi que la construction de la bretelle d'entrée de l'autoroute 25.

De plus, les luminaires de nos rues ont été modifiés au DEL. Cela permet davantage de sécurité et une économie d'électricité.

Tous ces travaux ont permis d'améliorer nos infrastructures ainsi que la qualité de vie de nos citoyens. Par ailleurs, la bretelle d'entrée de l'autoroute 25 permet une fluidité et une économie de temps pour les usagers en transport.

Volet - parcs et espaces verts

L'année 2015 a permis la concrétisation d'un projet d'aménagement des berges de la Rivière de l'Achigan. En effet, la Terrasse des berges est un atout indiscutable pour nos citoyens et visiteurs.

Également les parcs du noyau villageois ont été équipés de nouvelles poubelles à deux voies, facilitant ainsi le recyclage et favorisant la propreté des sites. De plus, la réfection du parc de la rue des Pignon a été bonifiée par l'ajout de modules de jeux.

Volet - développement

La Municipalité a procédé à la vente de trois terrains industriels permettant ainsi la construction d'entreprise supplémentaire. Le parc industriel est un générateur d'emploi important pour notre collectivité.

Également, les travaux de construction des infrastructures en aqueduc et égout d'une partie du secteur industriel débuté en 2014, ont été terminés au cours de l'année 2015. La desserte en eau potable et en traitement des eaux usées de ce secteur représente un atout majeur pour le développement économique et industriel.

Par ailleurs, l'amélioration du service de communication haute vitesse dans le parc industriel a été conclue en cours d'année. Cet avancé permettra également d'être un joueur actif pour le développement futur.

Ces investissements permettront de poursuivre les efforts en matière de recrutement d'offre industriel, sportif, commercial et touristique.

Conclusion des projets 2015

Enfin, plusieurs projets dans les divers services municipaux ont été réalisés en totalité ou partiellement complétés, tel que les travaux d'amélioration extérieur du Vieux-Presbytère. Cependant, certains projets ont dû être reportés en attendant la confirmation de subventions ou encore pour approfondir les objectifs.

Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

Selon le Service de la comptabilité, nous prévoyons terminer l'année dans le respect des paramètres budgétaires dûment établis lors de l'élaboration du dernier budget.

Orientations générales du budget de l'année 2016 et du programme triennal 2016-2017-2018

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal entreprendra une réflexion relativement au budget 2016 et aux priorités d'immobilisations. Outre la suite des projets amorcés en 2015, les projets suivants sont, à priori, projetée pour le prochain exercice financier :

- Négociation de plusieurs contrats de travail
- Poursuite de l'amélioration du réseau routier secteur Ruisseau-des-Anges Sud
- Réalisation du plan d'intervention en aqueduc et égout
- L'amélioration de la station des eaux usées
- Recherche hydrogéologique pour la fourniture en eau
- Poursuivre les développements résidentiels, commerciaux et industriels
- Refonte du plan et des règlements d'urbanisme
- Structure d'accueil à l'entrée du parc industriel
- Ajout de décoration hivernale dans les parcs du noyau villageois
- Babillard électronique
- Travaux de restauration extérieure de bâtiments municipaux
- Amélioration dans les divers parcs municipaux

Le traitement des élus municipaux

Toujours en conformité avec les exigences législatives, je vous informe que la rémunération annuelle du maire et des conseillers s'établit pour l'année 2015 selon les termes suivants :

Le maire

Salaire de base :	24 166.44 \$
Allocation non imposable :	12 083.16 \$
Rémunération de base de la MRC de Montcalm :	6 969.36 \$
Rémunération de comité de la MRC de Montcalm :	6 925.27 \$
Allocation de dépenses de base de la MRC de Montcalm :	3 484.72 \$
Allocation de dépenses de comité de la MRC de Montcalm :	3 462.34 \$

Les conseillers municipaux

Salaire de base :	8 054.76 \$
Allocation non imposable :	4 027.44 \$

Contrats municipaux

Conformément à l'article 955 du Code municipal, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclu du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, sont disponibles au service de la greffe ainsi que sur le site Internet de la Municipalité Saint-Roch-de-l'Achigan au www.sra.quebec

Budget 2016 et dépôt du nouveau rôle triennal

L'élaboration du budget 2016 est en préparation ainsi que le programme triennal d'immobilisations des années 2016-2017-2018.

Une assemblée spéciale du budget sera tenue à la mairie **le lundi 14 décembre 2015 à 20 heures, à la Chapelle du Vieux-Couvent**. Tous les détails relatifs au prochain budget seront disponibles ainsi que l'impact sur le prochain compte de taxe.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Georges Locas
Maire